

Revue du  
**Cercle d'Histoire  
de Bruxelles**  
et extensions

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P. 202 033 - Trimestriel - Ed. resp. Jean-Jacques De Gheynct - Rue de Dinant, 6 - 1000 Bruxelles

N° 160 juin 2023

BRUXELLES..PORTE DE HAL.

# Sommaire

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, même partielle, d'un texte de cette publication est soumise à l'autorisation écrite du Cercle d'Histoire de Bruxelles. Les articles non publiés restent la propriété du Cercle.

Nous nous efforçons de respecter les dispositions légales en matière de droit d'auteur. Toutefois, l'origine de certains documents ne peut pas toujours être déterminée avec exactitude. Toute personne pensant savoir des droits à faire valider est priée de s'adresser à l'éditeur responsable.

## 3 **Éditorial : L'identité nationale et la démocratie, par Jean-Jacques DE GHEYNDT**

## 4 **De quand date exactement l'ouverture à la clientèle de l'Hôtel et du Café Métropole ? Première partie, par Yvon LEBLICQ.**

Dans le cadre de ses recherches sur le voûtement de la Senne et la création des boulevards du centre dans le bas de Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur s'est intéressé à l'environnement bâti de la place de Brouckère. Il lève le mystère de la date d'ouverture au public de l'Hôtel Métropole : 1894 ou 1895 ?

## 12 **Une école au cœur de l'Hôpital des Enfants : Comment apprendre malgré la maladie, par Paul VAESSEN.**

Ceux qui connaissent l'Hôpital des Enfants, Centre Hospitalier Universitaire uniquement dédié à la pédiatrie, auront peut-être déjà remarqué à la gauche de celui-ci un bâtiment circulaire : L'École Robert Dubois. Quelle est donc la spécificité de cette institution ?

## 14 **La dynastie des Reper : Arbalétriers, Archers, Marionnettiste et Philanthrope bruxellois, par François SAMIN.**

François Samin nous invite à une étonnante plongée au sein de la famille des Reper dont il retrouve la trace depuis la Moravie jusqu'à Bruxelles. Il met l'accent sur les Reper Arbalétriers. La rédaction détaille le rôle d'Adrien Reper dans la tradition des marionnettistes bruxellois.

## 20 **En brusseleir : Vlek, Bucht, Brol, par Jean-Jacques DE GHEYNDT.**

Dans son adaptation de « La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf » de Jean de la Fontaine, Virgile termine la « moralitaait » par ces deux vers : *Ça sert à rien de se donner un dikkenek / On saura jamais faire de l'or avec du vlek !* Mais à quoi le mot « vlek » fait-il référence ?

## 21 **“De Canon van Vlaanderen” – Histoire ou mythologie ? Par Claire BILLEN et Roel JACOBS.**

Le « Canon van Vlaanderen » du gouvernement flamand vise à compiler un aperçu des événements, des personnages et de l'art « authentiquement flamands » afin de renforcer la mémoire collective. Nous en livrons ici une analyse préalable qui démontre le danger de cette approche pour notre identité bruxelloise !

## 24 **Infos –Recensions –Activités.**

**En couverture** : carte postale n°12/48 de la série La Belgique pittoresque édition artistique signée F. Ranot (Coenraets) et imprimée par Lith. J. L. Goffart (Bruxelles) © Jean Heyblom.

# Éditorial

## L'identité nationale et la démocratie

Le 24 février 2023, le site flamand [www.bruzz.be](http://www.bruzz.be) a publié l'interview de l'historien gantois Jan Dumolyn à propos de l'histoire de Bruxelles. Le sous-titre est explicite (nous traduisons) : *L'histoire de Bruxelles a été suffisamment étudiée, mais elle ne fera pas de sitôt l'objet d'une série télévisée telle « Het Verhaal van Vlaanderen ». Personne ne peut plus revendiquer le passé de Bruxelles. Les gens ne savent pas quoi en faire.*

Jan Dumolyn est un des consultants experts de cette très populaire série télévisée de la chaîne flamande ÉÉN, présentée par le « Bekende Vlaming » Tom Waes. On y lit de bien étranges déclarations, telles que : *Brussel is pas 'recent' een diverse stad...* alors que Bruxelles était déjà une ville internationale au Moyen-Âge, pas autant que Bruges, évidemment, qui sert ici de référence ! (...) *Er zijn geen erfgenamen meer van de Middeleeuwse families* : consultez le site [www.lignagesdebruxelles.be](http://www.lignagesdebruxelles.be) et vous verrez qu'ils sont encore bien vivants !



Die Canon van Vlaanderen zal een overzicht bieden van gebeurtenissen, figuren en kunstwerken die een bijzondere betekenis bezitten voor de Vlaamse samenleving van vandaag. Geen uitgestippeld pad, maar een kompas voor een avontuurlijke reis.



Plus largement, par le « *Canon van Vlaanderen* » – qui sera normalement publié à l'heure où vous lisez ces lignes – le gouvernement flamand vise à compiler un aperçu des événements, des personnages et de l'art « authentiquement flamands » afin de renforcer la mémoire collective. Il sera diffusé par l'enseignement régional et dans le cadre du processus d'intégration des nouveaux arrivants. Roel Jacobs (bien connu de nos lecteurs) et Claire Billen (professeure d'histoire honoraire de l'ULB), après un certain nombre d'intellectuels flamands, discutent cette approche et pointent le danger des visions nationalistes pour la société bruxelloise !

Et ailleurs dans le monde ? Voyez la rhétorique ultranationaliste de Trump, le révisionnisme historique anti-Islam du Premier ministre indien Modi, l'exaltation de la grande Hongrie par Victor Orban...

Alors, ne perdons ni le sens des réalités, ni notre esprit critique, ni notre sens de la dérision.  
Vive les Gueux! Vive la Zwanze!

Jean-Jacques DE GHEYNDT  
Président

### ERRATUM :

Un lecteur attentif nous a posé la question suivante : *Les pharaons ciraient-ils eux-mêmes leurs sandales ?* Vérification faite, nous avons effectivement constaté que nous avons publié un album des aventures de Tintin sous le titre « Les Cirages du Pharaon » et non pas « Les Cigares du Pharaon » ! Si, aujourd'hui, une telle erreur ne nous a valu que de « fumer un cigare », à l'époque, elle nous aurait valu une *damnatio memori... horresco referens* !

## De quand date exactement l'ouverture à la clientèle de l'Hôtel et du Café Métropole ?

### Première partie

Yvon LEBLICQ,  
Professeur invité à l'Université libre de Bruxelles

Dans le cadre de longues recherches entreprises sur le voûtement de la Senne et la création des boulevards du centre dans le bas de Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle, nous nous sommes intéressés à l'environnement bâti de la place de Brouckère et plus spécialement à celui de sa rive orientale. Cela déboucha sur une première publication portant notamment sur l'histoire de deux bâtiments (actuels n<sup>os</sup> 23 à 29 et 31) avant leur incorporation dans le complexe de l'Hôtel Métropole.\* Nous y annoncions qu'une prochaine étude serait consacrée aux débuts de cet hôtel. Les recherches menées depuis 2017, tant dans les archives publiques que privées, ainsi que des témoignages oraux recueillis (non référencés ici dans ces deux derniers cas pour des raisons de confidentialité), nous ont convaincu qu'il faudrait probablement dépasser le cadre d'un simple article pour nous consacrer plutôt à un travail de fond, englobant toutes les facettes de l'histoire de l'hôtel des origines à nos jours, et cela d'autant plus que les deux ouvrages (GÉRARD, J., *Hôtel Métropole. 100 ans au cœur de l'Europe*, s.d. [1984] ; JOURDAIN, V., *Hôtel Métropole*, 2008) consacrés antérieurement à l'hôtel ne répondent pas à ces attentes.

\* LEBLICQ, Y., *De la rue du Chêne à la place de Brouckère : les deux premiers sièges bruxellois de la Caisse générale d'épargne et de retraite (1865–1893)*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t.86, 2017, vol.2, p.465–524.



Fig.1. De gauche à droite : le Café Métropole, l'Hôtel Métropole, l'immeuble Oppenheim – Franchomme, fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> siècle (© Coll CIVA Brussels – Sint Lukasarchief).

## Fin de règne

Le 22 novembre 2022, le journal *L'Écho* annonçait que l'Hôtel Métropole (fig.1) venait d'être vendu par la famille Bervoets au fonds d'investissement américain Lone Star, lequel comptait confier l'exploitation de son acquisition au groupe hôtelier français Centaurus Hospitality Management, qui détenait déjà plus de 40 établissements dans son portefeuille. Cette vente débordait par ailleurs le cadre du seul hôtel et portait en fait sur l'ensemble du patrimoine immobilier détenu par la Société anonyme Hôtel Métropole entre le côté est de la place de Brouckère et la rue Neuve. Y étaient donc aussi incluses plusieurs cellules commerciales, dont la plus emblématique est le magasin de prêt-à-porter Zara, qui s'étend derrière la façade conservée de l'ex-cinéma Métropole rue Neuve, surnommé « Le Palais du cinéma » au temps de sa splendeur.

« C'est une page qui se tourne pour notre famille qui a présidé aux commandes de ce lieu de prestige pendant six générations », déclarait Charles-Henry Bervoets, un des administrateurs de la S.A., dans l'article de *L'Écho*. C'est là, aux yeux de l'historien, un raccourci par trop osé et qui se doit d'être nuancé eu égard à une réalité fluctuante au fil du temps et fort éloignée des propos tenus par M. Bervoets. Une brève plongée dans le passé s'impose donc.

Les frères Prosper (1850–1932) et Edouard (1852–1927) Wielemans, fils de Lambert Wielemans (1817–1863) et de Constance Ceuppens (1817–1883) ont créé l'Hôtel Métropole dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Ils sont alors à la tête, avec leur frère André<sup>2</sup>, de la brasserie Wielemans–Ceuppens installée à Forest, avenue Van Volxem, sur des terrains achetés en 1879 (fig.2). Les affaires sont florissantes et la brasserie est en expansion continue jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, au lendemain de laquelle s'annonce une décrue qui va inexorablement se transformer en déclin et s'achever, en 1978, par une prise de contrôle totale par la brasserie Artois de Louvain et en 1988 par un dernier brassin sur le site de Forest. Il est bien connu<sup>3</sup> que ce furent toujours les seuls Wielemans qui assurèrent la direction effective de la brasserie. À Prosper, succédèrent ses deux fils, Marcel (1883–1944) et Léon (1889–1972), ce dernier étant secondé par ses propres fils, Claude (1914–2014) et Eric (1921–2015), qui reprirent ensuite le flambeau.

Paul Wielemans (1881–1963), seul descendant mâle d'Edouard, exerça lui aussi des responsabilités à la brasserie, de même que Thierry Rothier, descendant pour sa part de Prosper Wielemans<sup>4</sup>. Engagé en 1959, il poursuivra sa carrière à l'époque de la brasserie Artois en qualité de président-directeur général.



Fig.2. Edouard et Prosper Wielemans. Médaille frappée dans le cadre du cinquantenaire (1881 - 1931) de l'établissement de la brasserie à Forest (© Archives privées).

Le nom Bervoets apparaît quant à lui dans la galaxie familiale à l'occasion du mariage en 1872 d'Isabelle Wielemans (1844–1905), sœur d'Edouard et de Prosper, avec Pierre Bervoets (1840–1913). Leur fils, Léon, épousera sa cousine, Marie Wielemans (1878–1923), fille d'Edouard. Après une tentative sans lendemain dans la boulangerie, les époux Wielemans–Ceuppens avaient repris un commerce de toiles et de lingerie au n°14 de la Petite rue au Beurre et l'avaient fait prospérer, si bien qu'après le décès de Lambert, sa veuve décida de poursuivre ce négoce. Constance Ceuppens, elle-même fille de brasseur, s'adonna toutefois aussi à des activités brassicoles en collaboration avec ses trois fils, André, Edouard et Prosper, si bien qu'elle se reposa toujours davantage sur son bras droit – sa fille Isabelle – pour la gestion de la maison de commerce, d'autant plus qu'elle avançait en âge et que la pérennité de ce négoce ne manquerait donc pas de se poser plus ou moins rapidement. La question fut résolue suite au mariage d'Isabelle Wielemans et de Pierre Bervoets, les deux époux ayant décidé de poursuivre l'exploitation, non plus Petite rue au Beurre, mais à deux pas de là, au n°14 de la rue du Midi. *L'Almanach du commerce de Bruxelles* de 1873 (p.230) y mentionne en effet un commerce de toiles et d'aunages sous la dénomination « Bervoets – Wielemans, P. »<sup>5</sup>. Dans les décennies ultérieures, ce commerce de textiles n'allait faire que croître en importance, se diversifier et accroître considérablement sa surface commerciale, au point d'occuper, à la fin du

1 Nous nous occuperons plus loin de la chronologie exacte de cette création.

2 André Wielemans (1848–1906) se retira des affaires familiales en 1898 pour raison de santé.

3 Cf. VAN LIL, A., *Wielemans–Ceuppens. Un nom séculaire à Forest*, dans *Le Folklore Brabançon*, n°252, décembre 1986, p. 291–314 ; VAES, J.-P., *Wielemans–Ceuppens. Grandeur et décadence d'une brasserie*, dans *Les Cahiers de la Fonderie*, n°8, juin 1990, p. 13–23.

4 Laure Wielemans, une des trois filles de Prosper, fut la seule à se marier et épousa Félix Thielemans. Ils eurent deux filles, dont l'une, Jeaninne, se maria avec Jean Rothier. De cette union naquirent trois fils, dont Thierry.

5 Ce même *Almanach* (p.32) informait aussi que le n°14 de la Petite rue au Beurre était vide.

XIX<sup>e</sup> siècle, un vaste immeuble ad hoc, s'étendant du n°6 au n°12 de la rue du Midi, dans l'axe de la rue Henri Maus (fig.3). Une usine à vapeur et un lavoir de laines sont quant à eux mentionnés en 1900 à Anderlecht, rue des Goujons (fig.3). Le chemin parcouru depuis la Petite rue au Beurre se constate par exemple à la lecture de l'*Annuaire du commerce et de l'industrie* de 1909, où on peut lire (p.533), sous la dénomination « Bervoets – Wielemans, P. », « spécialité de lits anglais en cuivre et en fer, laines en gros, literies, couvertures, couvre-lits, berceaux, voitures d'enfants, etc. ». L'entreprise est aussi Fournisseur de la Cour et se targue d'être « la plus importante maison de literies du pays »<sup>6</sup>. Depuis le décès de son épouse en 1905, Pierre Bervoets était seul aux commandes, mais put bénéficier de l'aide de Marie Wielemans, sa belle-fille<sup>7</sup>. Il mourut lui-même en 1913, mais la mention « Bervoets – Wielemans, P. » figurait toujours dans l'*Annuaire* de 1914 (p.538). Il est possible, mais cela reste à vérifier, que la Première Guerre mondiale joua un rôle dans la vente de l'entreprise. L'*Annuaire* de 1920 (p.474) signale en tout cas que M. et R. Dujardin étaient les successeurs de la maison Bervoets – Wielemans. Roger Bervoets, fils de Léon et de Marie Wielemans, aura quant à lui deux enfants, toujours vivants, Philippe et Jean-Pierre Bervoets, lesquels ont eu respectivement cinq et quatre enfants<sup>8</sup>.

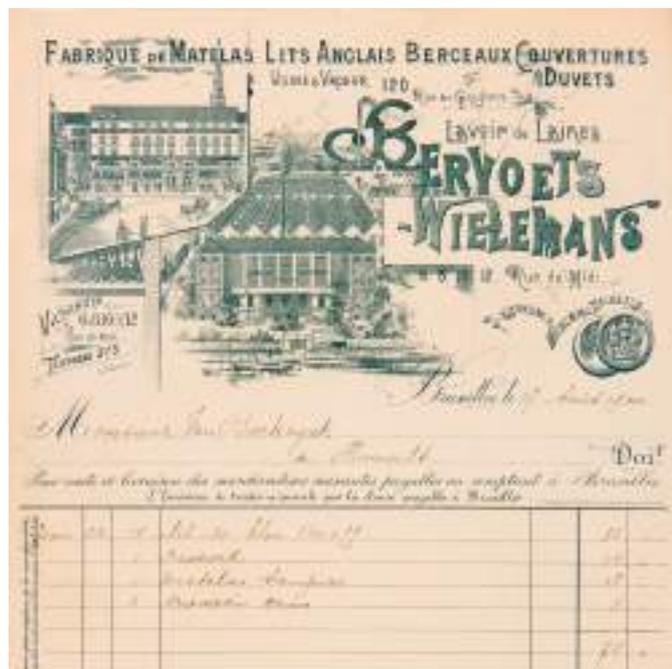


Fig.3. Facture de la maison Bervoets – Wielemans, 17 août 1900 (© Archives privées).

Lors de sa création en 1922, la S.A. Hôtel Métropole bénéficia de l'apport de l'ensemble des propriétés situées entre la place de Brouckère et la rue Neuve, jusqu'alors aux mains de la Société en nom collectif Wielemans–Ceuppens mise en liquidation. L'actionnariat de la S.A. était réparti en deux parts égales détenues d'abord par Prosper et Edouard Wielemans et ensuite par leurs descendants. L'implication dans la gestion de l'hôtel suivit cependant pendant longtemps un chemin parallèle à ce qui se passait à la brasserie, à savoir que ce furent fondamentalement les Wielemans, y compris Paul, qui furent à la manœuvre. « Léon Wielemans s'occupera également beaucoup de l'Hôtel Métropole et de ses agrandissements », observait à ce propos son fils Claude, en 1998. C'est par ailleurs Eric Wielemans qui s'opposa, quasiment seul, à la fermeture de l'Hôtel Métropole dans les années 1970, lorsque les travaux de construction de la ligne de prémétro nord-sud se révélèrent catastrophiques pour la viabilité de l'établissement. « Je suis persuadé que si je n'avais pas existé, il n'y aurait plus d'hôtel Métropole », écrivait-il en 1988. « J'ai lutté et risqué mon crédit et ma réputation (...). J'ai donc pour l'hôtel Métropole un amour particulier, que j'ai communiqué [à mon fils] Patrick, parce que je considère que son existence même n'est due qu'à moi et à moi seul<sup>9</sup> ! C'est pourquoi, en me retirant, j'ai voulu continuer à apporter mon aide au Comité de Direction<sup>10</sup>, en y assistant moi-même durant 2 ans, puis en suivant de près les décisions qui s'y prenaient ».

En juillet 1982, Eric Wielemans fit part de sa décision de démissionner de ses fonctions d'administrateur et de directeur-gérant au 1<sup>er</sup> septembre suivant. Il ne faudrait pas en conclure qu'il entendait définitivement tourner la page de l'Hôtel Métropole, bien au contraire. Nommé président honoraire par le conseil d'administration, il continua à s'intéresser activement à la destinée de son « enfant », devenant en quelque sorte le paterfamilias dont on pouvait solliciter les conseils, qu'il n'hésitait du reste pas à prodiguer spontanément. Patrick Wielemans, déjà administrateur, succéda quant à lui à son père au poste de directeur gérant en août 1982, et ce avec des pouvoirs identiques à ceux de son cousin, Jean-Pierre Bervoets, déjà directeur-gérant depuis février 1979. La relève était ainsi assurée par deux arrière-petits-fils des frères Prosper et Edouard Wielemans. Dans les deux décennies ultérieures, une évolution importante se produisit au niveau de l'actionnariat puisque Jean-Pierre

6 Facture de 1908 et catalogue publicitaire non daté.

7 La chose est en tout cas avérée pour les années 1912 (*Annuaire...*, p.535) et 1913 (*Id.*, p.303).

8 Dans les propos tenus à *L'Écho*, M. Charles-Henry Bervoets, fils de Jean-Pierre Bervoets, fait donc erreur à propos de son ascendance puisqu'il fait partie de la cinquième génération des Wielemans-Bervoets et non de la sixième.

9 « Peut-être suis-je trop amoureux de cette affaire pour laquelle j'ai *les yeux de Chimène* ! », écrivait-il encore.

10 Lequel tenait une réunion hebdomadaire et se composait des deux directeurs gérants et du directeur général de l'hôtel.

Bervoets parvint à concentrer entre ses mains l'ensemble des titres détenus par les différents membres de la branche Edouard Wielemans, soit donc 50% du total des actions (fig.4). Si Jean-Pierre Bervoets pouvait donc désormais être qualifié d'actionnaire principal de la S.A. Hôtel Métropole<sup>11</sup>, il n'en demeure pas moins qu'il n'était pas seul maître à bord et qu'il lui fallait composer avec les familles Wielemans et Rotthier, détentrices des autres 50 %. Au sein de ces dernières, l'actionnariat était toutefois dispersé entre de nombreuses personnes. Pour diverses raisons, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici, ces deux familles finirent par se ranger à l'idée de céder l'ensemble de leurs parts, si bien que la presse annonça en septembre 2016 que la moitié de l'Hôtel Métropole était à vendre<sup>12</sup>. Le 19 juillet 2017, une dépêche de l'Agence Belga faisait savoir que c'était la famille Bervoets qui avait racheté les 50% de leurs cousins et qu'elle devenait ainsi l'unique propriétaire de l'Hôtel Métropole.



Fig.4. Jean-Pierre Bervoets déjeunant dans le restaurant Régence de l'Hôtel Métropole, 28 février 1985. (© Archives privées)

Jean-Pierre Bervoets et ses enfants<sup>13</sup> ne profitèrent pas longtemps de ce nouvel état de choses. « Le Métropole ferme ses portes », écrivait en effet *La Libre Belgique* du jeudi 23 avril 2020. « L'établissement (...) compte 129 salariés. Le lock down de 2015, les attentats de 2016, les travaux du piétonnier et enfin la crise du Covid-19 auront eu raison des ambitions du seul 5 étoiles de la capitale à être resté indépendant », lisait-on dans *L'Écho* du même jour. Les deux journaux mettaient aussi l'accent sur les lourdes pertes enregistrées depuis plusieurs années par l'Hôtel Métropole. « Avec l'annonce des intentions de la direction de mettre un terme aux activités hôtelières du Métropole, la journée de mercredi figurera au rang des plus noires de l'histoire de l'hôtellerie de la capitale, voire du pays, tant cet établissement incarne presque à lui seul l'histoire des palaces bruxellois depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », commentait de son côté *Le Soir* du 23 avril. La fermeture à la clientèle, déjà effective au 22 avril 2020<sup>14</sup>, n'eut pas de conséquences sur l'existence de la S.A. Hôtel Métropole, qui poursuivit ses activités immobilières. L'ensemble du personnel fut licencié et bénéficia d'un plan social, à l'exception d'une dizaine de personnes qui gardèrent leur emploi afin d'assurer la maintenance et la gestion immobilière. La presse révéla par ailleurs que c'était déjà au début de 2019 que la famille Bervoets avait décidé de jeter l'éponge et de vendre l'ensemble des biens de la S.A.<sup>15</sup>. La messe était déjà donc dite moins de deux ans après le rachat des parts des familles Wielemans et Rotthier<sup>16</sup>.

### Les nonantième et centième anniversaires de l'Hôtel Métropole

Si nous disposons d'une chronologie sûre quant à la cessation des activités hôtelières de l'Hôtel Métropole, en est-il de même pour ce qui est du début de celles-ci ? En théorie oui, puisque c'est en 1985 que fut célébré le nonantième anniversaire de l'établissement, suivi par le centième dix ans plus tard. Lors d'une conférence de presse tenue le 28 février 1985, en présence d'Eric Wielemans et des membres du conseil d'administration, Serge Schultz, directeur général de l'Hôtel Métropole de 1982 à 2001, fit part du programme des manifestations culturelles qui se tiendraient dans l'établissement. Le 90<sup>e</sup> anniversaire coïncidant avec l'« Année européenne de la Musique », proclamée par le Conseil de l'Europe,

11 Nous ne connaissons pas la date à laquelle il devint maître de l'ensemble de ces 50%. Ce pourrait toutefois être dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est là pour l'instant qu'une simple hypothèse.

12 En réalité, la moitié de la S.A. Hôtel Métropole, qui, rappelons-le, ne gérait pas uniquement des activités hôtelières.

13 Joëlle Bervoets et son frère Charles-Henry semblaient être ceux qui ont le plus secondé leur père.

14 *L'Écho*, généralement bien informé, donna en effet cette date le 26 septembre 2020.

15 *La Libre Belgique*, 23 avril 2020.

16 Soit donc avant l'apparition du Covid et du confinement subséquent. Plusieurs hypothèses pourraient être émises sur les raisons de cette décision rapide, mais cela dépasse le cadre de ce présent travail.



Fig.5. Célébration du 90e anniversaire de l'Hôtel Métropole. Eric Wielemans et son fils Patrick (© Archives privées).



Fig.6. Célébration du 90e anniversaire de l'Hôtel Métropole. Le public dans le salon Excelsior (©Archives privées).

il avait été décidé d'organiser mensuellement, et ce jusqu'en novembre, un concert accessible gratuitement au public. La soirée d'ouverture se tint le 8 mars 1985 dans le salon Excelsior<sup>17</sup> avec un concert de gala donné par le flûtiste Marc Grauwels, le guitariste Guy Lukowski et le Quatuor de Varsovie. Le mois suivant, ce furent la grande violoniste Lola Bobesco et son ensemble à cordes de jeunes solistes qui se produisirent devant plus de 500 personnes. Dominique Cornil, lauréate du concours musical Reine Elizabeth, donna pour sa part un récital en juillet 1985. Ce même mois se clôtura aussi une petite exposition organisée depuis mars dans le hall de l'hôtel sur le thème de l'Art 1900. On pouvait y découvrir des affiches et des menus, ainsi que de la vaisselle décorative. Une seconde exposition, sur le thème « Des artistes belges contemporains réalisent des œuvres d'art déco », se tint aussi de septembre à décembre 1985<sup>18</sup>.

Ce 28 février 1985, de nombreux journalistes et diverses personnalités se retrouvèrent donc dans les salons de l'Hôtel Métropole pour participer au cocktail d'anniversaire et ensuite, pour certains d'entre eux, au déjeuner organisé dans le restaurant Régence<sup>19</sup> (fig.4, 5 et 6). Le fac-similé d'une brochure de 1903, intitulée *Hôtel Métropole. Bruxelles*, leur fut distribué. Ce petit ouvrage de 88 pages, destiné à la clientèle, donnait tout d'abord une description, illustrée de photographies, du rez-de-chaussée de l'établissement, suivie des services et des tarifs pratiqués. Venait ensuite une sorte de guide

touristique exposant ce qu'il fallait voir dans Bruxelles et ses environs. En finale, on trouvait des renseignements pratiques (télégrammes, théâtres, etc.) ainsi que de la publicité pour des maisons spécialement recommandées par l'Hôtel Métropole.

La presse belge, tant francophone que néerlandophone, consacra des articles, parfois étendus, à la célébration du 90<sup>e</sup> anniversaire en 1985 et aucune voix discordante ne s'interrogea alors sur la crédibilité à accorder à ce millésime. Moins de dix ans plus tard, le doute ne pouvait toutefois que s'instiller. Une conférence de presse, suivie d'un déjeuner, se tint en effet au Métropole le 27 octobre 1994 pour célébrer son centenaire, et ce notamment en présence d'Eric Wielemans, de son fils Patrick et de Jean-Pierre Bervoets. Tout comme en 1985, ce fut Serge Schultz qui présenta le programme des événements prévus dans ce cadre. À l'exception de quelques jours d'exposition de montres d'exception, en novembre 1994, ceux-ci se dérouleraient tous en 1995, à commencer, le 18 janvier, par une exposition consacrée à Sacha Guitry, client fidèle de l'Hôtel Métropole<sup>20</sup> (fig.7). « 100<sup>th</sup> Anniversary 1895–1995 », lisait-on par ailleurs sur le menu offert à cette occasion aux journalistes, qui reçurent un fac-similé de la première édition de la brochure *Hôtel Métropole. Bruxelles* datée de 1894. La bandelette entourant cette reproduction spécifiait bien pour sa part « Hôtel Métropole. 1894-1994 » (fig.8). C'est du reste en décembre 1894 que l'original fut mentionné

17 Situé sous le cinéma Métropole.

18 *La Cité*, 8 mars 1985 ; *La Dernière Heure*, 2 et 3, 8, 23 et 24 mars 1985 ; *L'Écho de la Bourse*, 26 – 28 avril 1985 ; *Het Laatste Nieuws*, 26 mars 1985 ; *La Lanterne*, 5 mars 1985 ; *La Libre Belgique*, 26 avril 1985 ; *Royal Auto*, mai 1985 ; *Le Soir*, 2-3 et 7 mars, 16 avril 1985 ; *Le Vif*, 30 mai 1985.

19 Devenu de nos jours le salon Arthur Rubinstein.

20 Il signa son livre d'or en 1912, 1932 et 1952. L'exposition bénéficia du concours de Marc Danval (1937–2022), acteur, animateur de radio, collectionneur de disques, écrivain, journaliste, et admirateur de Sacha Guitry et de son œuvre.

dans la *Bibliographie de Belgique*<sup>21</sup>. Celui-ci comptait 20 pages de plus que l'édition de 1903, mais les caractères d'impression utilisés dans cette dernière étaient plus réduits dans certains passages. Cette édition, mise au goût du jour, comportait aussi des ajouts et des suppressions par rapport à celle de 1894. Avaient notamment disparu les trois pages (105-107) consacrées à l'éclairage électrique du Café et de l'Hôtel Métropole, pourtant fort précieuses en matière de chronologie puisqu'il y était spécifié que l'éclairage de l'établissement hôtelier avait été installé en juillet 1894. Le livre commandé à Jo Gérard par Eric Wielemans, *Hôtel Métropole. 100 ans au cœur de l'Europe*, n'est pour sa part pas daté, mais on sait qu'il fut publié au premier semestre de 1994. C'est en effet en mai de cette année qu'Eric Wielemans l'offrit à plusieurs personnes. À l'entame de son ouvrage, Jo Gérard lui-même écrivait que l'hôtel célébrait son centenaire en 1994, ce qui faisait donc remonter sa création à 1894, année coïncidant avec ce qui avait été écrit sur l'installation électrique. Il n'en demeure pas moins qu'un écrin conçu dans le cadre du centième anniversaire portait quant à lui toujours les dates 1895–1995 (fig.9).



Fig.7. Inauguration de l'exposition Sacha Guitry, le 18 janvier 1995. À gauche, Marc Danval; à droite, Serge Schultz, directeur général de l'Hôtel Métropole de 1982 à 2001 (© Archives privées).

Afin de démêler le vrai du faux et de voir définitivement clair dans cet embrouillamini, il convient de recouper l'information fournie par la brochure de 1894 avec d'autres sources d'époque, à commencer par la presse. Rendant compte d'un banquet organisé dans l'hôtel par la presse bruxelloise, *L'Éventail* du 22 juillet 1894 observait que cette fête « servait en quelque sorte d'inauguration au splendide hôtel édifié place de Brouckère par les frères Wielemans–Ceuppens, les brasseurs bien connus ».



Fig.8. Fac-similé de l'édition de 1894 de la brochure Hôtel Métropole et bandelette l'entourant (© Archives privées).



Fig.9. Écrin conçu dans le cadre du centième anniversaire de l'Hôtel Métropole (© Archives privées).

21 *Journal officiel de la librairie*, 20<sup>e</sup> année, n°12, p.324.

En juillet 1894, le *Journal de la cuisine et de la vie pratique à la ville et à la campagne*, écrivait lui aussi que l'ouverture de l'Hôtel Métropole s'était bien faite ce mois-là<sup>22</sup>. Des registres manuscrits, conservés dans le Fonds de la Police des Archives de la ville de Bruxelles (AVB) établissent quant à eux que c'est le 16 juillet 1894 que l'Hôtel Métropole ouvrit pour la première fois ses portes à des clients, étrangers en l'occurrence. Il en alla de même deux jours plus tard pour des personnes de nationalité belge<sup>23</sup>. Point n'est besoin de chercher davantage. Ce n'est pas en 1895, mais bien en juillet 1894, qu'eut lieu l'ouverture à la clientèle de l'Hôtel Métropole, qui est du reste mentionné dans le célèbre guide touristique Baedeker de cette année comme une « grande maison neuve de 1<sup>er</sup> ordre »<sup>24</sup>. C'était là une appréciation élogieuse réservée à ce seul établissement pour ce qui est des hôtels situés dans le bas de la ville.

Si la réalité historique a ainsi pu être établie, il convient également de mettre les points sur les i à propos des étapes suivies avant la mise en service de l'Hôtel Métropole. C'est dans les archives de la Caisse générale d'épargne et de retraite (CGER)<sup>25</sup> que nous avons trouvé la première trace de l'intérêt porté par les frères Wielemans au bâtiment du siège bruxellois de cette institution. C'est en effet le 23 octobre 1890 que le directeur général informa son conseil d'administration qu'il avait été saisi de leur part d'une proposition d'achat de l'immeuble érigé de 1872 à 1874 par l'architecte Antoine Trappeniers au n°27 – ultérieurement 31 – place de Brouckère. Il était en effet de notoriété publique que la CGER se disposait à quitter ses locaux de la place de Brouckère<sup>26</sup> pour s'installer dans de nouveaux bâtiments, plus adaptés à ses besoins, que l'architecte Henri Beyaert érigeait alors rues d'Argent et du Fossé aux Loups<sup>27</sup>. Les Wielemans, qui exploitaient déjà le Café Métropole – de nos jours le casino Zénith – dans le bâtiment situé à gauche de l'immeuble de

la CGER (fig.1), avaient pour objectif d'exhausser et de transformer cet immeuble s'étendant jusqu'à l'impasse du Cheval, afin d'en faire un hôtel de voyageurs doté d'un restaurant. Le conseil d'administration de la CGER ne se prononça pas immédiatement sur l'offre d'acquisition des Wielemans et ce n'est que le 23 avril 1891 qu'il marqua son accord, suivi en cela, le 25 juin suivant, par celui du conseil général de la Caisse d'épargne<sup>28</sup>. Il était toutefois entendu que les acquéreurs n'entreraient en possession de l'immeuble qu'après le déménagement total des bureaux vers les nouveaux bâtiments, en cours de construction, ce qui ne se produisit qu'au début de 1893<sup>29</sup>. Ce délai n'empêcha pas les Wielemans de s'attaquer déjà aux prolégomènes de leur projet. Ils demandèrent ainsi aux autorités communales, le 21 septembre 1892, l'autorisation de pratiquer une tranchée dans le trottoir de la façade du bâtiment de la CGER afin de mesurer la profondeur et les dimensions des fondations de celle-ci, ce qui fut accepté. Le 6 octobre suivant, ce furent des plans de transformations qu'ils adressèrent à ces mêmes autorités en espérant leur accord. Celui-ci ne vint pas et la valse des plans modifiés se poursuivit jusqu'au 21 avril 1893, jour où l'autorisation de bâtir fut enfin accordée<sup>30</sup>.

### Pourquoi avoir postdaté les dates d'anniversaire de l'Hôtel Métropole ?

« Il lui manque encore dix ans pour être centenaire, mais le Métropole a néanmoins décidé de fêter son [90<sup>e</sup>] anniversaire », écrivait *Le Soir* du 16 avril 1985. Les témoignages que nous avons recueillis établissent cependant qu'Eric Wielemans et Serge Schultz savaient fort bien que l'hôtel avait ouvert ses portes à la clientèle en 1894 et, non l'année suivante<sup>31</sup>. Ils choisirent toutefois de mentionner plutôt 1895, car leur objectif prioritaire était de sortir l'Hôtel Métropole d'une certaine léthargie

22 Ce journal, ou plutôt cet hebdomadaire, était l'« Organe officiel de l'Union Syndicale des Cafetiers, Hôteliers et Restaurateurs de l'Agglomération bruxelloise ». L'année 1894, consultée aux AVB, présente une pagination continue ce qui fait que le relieur a tout bonnement supprimé les couvertures hebdomadaires, ce qui nous prive de leurs dates. L'information sur l'ouverture de l'Hôtel Métropole (p.221–222) ne peut donc être datée plus précisément. La collection (1889–1900) du *Journal de la cuisine* conservée à la Bibliothèque des sciences humaines de l'ULB n'a pas été retrouvée et a probablement été détruite.

23 Nous en dirons davantage sur cette source dans la seconde partie de notre étude, où nous traiterons aussi de l'ensemble des clients descendus au Métropole en juillet 1894.

24 BAEDEKER, K., *Belgique et Hollande y compris le Luxembourg. Manuel du voyageur*, Leipzig, 1894, p.10.

25 Archives historiques BNP PARIBAS FORTIS, fonds de la CGER.

26 Locaux situés non seulement dans son hôtel primitif, mais aussi partiellement dans le bâtiment de droite – l'immeuble Oppenheim-Franckomme – acquis par la CGER en 1880 (fig.1).

27 Cf. notre étude citée en page 4.

28 Accord approuvé par un arrêté royal du 3 juillet 1891.

29 Archives de la CGER, p.-v. Conseil d'administration, 23 octobre 1890, 23 avril et 9 juillet 1891 ; p.-v. Conseil général, 25 juin 1891; *Mémorial 1865-1965 de la Caisse générale d'épargne et de retraite de Belgique*, Bruxelles, 1965, p.278.

30 AVB, Travaux publics (T P), 571.

31 Cf. aussi un entretien accordé le 2 août 2008 par Eric Wielemans à une étudiante de l'ULB où il parlait expressément de 1894 (MAHMOURIAN, L., *L'Hôtel Métropole : origine, évolution et transformations d'un « palace »*, ULB, Faculté des Sciences appliquées, Mémoire de maîtrise en Urbanisme et Aménagement du territoire, 2008, vol.1, p.16).

datant des années 1970 et de lui faire reprendre au plus vite sa place au premier rang de la cour des grands, grâce à une opération de marketing. La célébration de l' « Année européenne de la Musique » constituait donc un événement très marquant « pour réveiller l'Hôtel au Bois Dormant »<sup>32</sup>, mais, chose fondamentale, ce n'était du reste pas avant 1985 aussi que seraient achevés de gros travaux de rénovation et d'embellissement à faire découvrir aux participants lors de la conférence de presse du 28 février de cette année. Ces travaux ne constituaient d'ailleurs pas une fin en soi puisqu'il fut aussi annoncé qu'ils allaient se poursuivre, et ce notamment par l'ouverture d'un nouveau restaurant et d'un bar. « Le Métropole a cessé d'être démodé pour devenir un hôtel historique » déclarait donc Eric Wielemans à *Horeca News* en avril 1985. Il s'était beaucoup investi dans la préparation du 90<sup>e</sup> anniversaire et précisa à nouveau sa pensée dans *Paris Match* du 17 mai 1985 : « Si des hôtels de chaîne type américain ont une fidélité que j'appellerais « horizontale », le nôtre bénéficie d'une fidélité « verticale ». On y revient régulièrement ! Au lieu d'être démodé, le Métropole est de plus en plus recherché pour son style, son ambiance, son service. Voilà un hôtel qui a encore une âme ». Chez Serge Schultz aussi se ressentait ce sentiment, parfois exprimé à demi-mot, de devoir impérativement proposer autre chose à la clientèle que la standardisation pratiquée par les chaînes hôtelières américaines qui avaient envahi l'Europe<sup>33</sup>. En cette année 1985, il fut aussi annoncé<sup>34</sup> que l'Hôtel Métropole, tout en demeurant belge et totalement indépendant, avait évolué de façon à prendre un nouvel essor commercial en s'internationalisant. Il intégra en effet les « Hôtels Associés » formule que le groupe hôtelier français Concorde avait lancée et qui permettait de bénéficier de son appui commercial et promotionnel (fig.10).

Les ambiguïtés que nous avons relevées à propos de la célébration du centième anniversaire de l'Hôtel Métropole en 1995 eurent probablement pour effet de voir l'un ou l'autre article de presse annoncer que l'établissement avait été en fait inauguré en 1894<sup>35</sup>. Ultérieurement ce fut toutefois la version 1895–1995 qui continua à prévaloir dans la communication de l'hôtel et cela, par exemple, sur son papier à lettres et sur le paillason de la porte d'entrée. « Hotel Metropole Brussels. Since 1895 », pouvait-on aussi toujours lire sur les stylos à bille offerts à la clientèle. C'est également la date de 1895 qui fut retenue par la société française « ADER. Entreprises et

Patrimoine » dans le cadre de la vente publique d'une partie du contenu de l'Hôtel Métropole, programmée à la date du 30 mars 2023 mais finalement postposée.



Fig.10. Au premier plan, de droite à gauche : Patrick Wielemans, Gérard Mauger (groupe Concorde) et son épouse, 28 février 1985 (© Archives privées).

Dans la seconde partie de cet article, nous nous pencherons, grâce à des sources policières, sur la clientèle, tant belge qu'étrangère, descendue à l'Hôtel Métropole en juillet 1894. Nous traiterons également du premier Café Métropole (fig.1) – actuel casino Zénith – dont la date d'ouverture, dans un immeuble qui fut primé en 1876 dans le cadre d'un concours architectural, a elle aussi donné lieu à des divergences.



32 *Le Vif*, 30 mai 1985.

33 « The gamble is that many travellers and tourists prefer an old-fashioned atmosphere, just as long as the service is efficient and the accommodation comfortable. This is the combination that the new management (...) has introduced. "The Americans especially seem to enjoy the old-world look", Schultz says. In other words, although he is too discreet to mention the competition, all Hiltons look alike » (*The Bulletin*, 29 mars 1985).

34 *L'Écho de la Bourse*, 9 avril 1985 ; *Trends Tendances*, 22 mars 1985.

35 *Le Marché*, éd. spéciale, avril 1995.

## Une école au cœur de l'Hôpital des Enfants (Comment apprendre malgré la maladie ?)

Paul VAESSEN,  
Directeur honoraire de l'École Robert Dubois



Fig.1 : École et Hôpital



Fig.2 : Robert Dubois  
(Photo Paul Vaessen)



Fig.3 : École Robert Dubois  
Projet d'établissement

Ceux qui connaissent l'Hôpital des Enfants, Centre Hospitalier Universitaire uniquement dédié à la pédiatrie, auront peut-être déjà remarqué à la gauche de celui-ci un bâtiment circulaire: L'École Robert Dubois. Quelle est donc la spécificité de cette école ?

Dès l'instauration de l'instruction obligatoire en 1914, des enfants malades et dans l'incapacité de fréquenter l'école seront couverts par certificat médical afin de conserver leur statut d'élève, mais dès lors empêchés pour de plus ou moins longues périodes de fréquenter celle-ci.

En Belgique, ce sera le Professeur Robert Dubois (1904–1987), au sein de l'Hôpital Saint-Pierre au cœur de Bruxelles, qui en 1951 et en accord avec le département Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, obtiendra l'organisation d'activités pédagogiques dans son service. Deux enseignants de niveau primaire et une institutrice maternelle seront détachés d'une école de la rue Haute pour « inventer » cette nouvelle prise en charge. C'est en souvenir de ce précurseur que l'école aujourd'hui associée à l'HUDERF - Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (fig. 1) porte le nom de ce médecin, de manière officiellement reconnue depuis 1973 (fig. 2-3). L'initiative fera des émules dans d'autres villes, en Belgique et ailleurs dans le monde.

En 1970, une réponse structurelle sera apportée à cette situation par la nouvelle loi organisant l'Enseignement

Spécialisé et ses différentes typologies. Le « type 5 » répond aux nécessités de prises en charge pédagogiques des jeunes malades et hospitalisés. Les classes à l'hôpital seront dès lors rattachées aux structures d'Enseignement Spécialisé :

- Site Saint-Pierre : Centre pédagogique Jules Anspach (toujours d'actualité).
- Site Brugmann – Service de chirurgie infantile : Centre pédagogique du Parc Astrid.
- Centre de Traumatologie et de Réadaptation – CTR : École préparatoire et secondaire Bockstael.

En 1986, l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola est inauguré et l'école installée au sein de son bâtiment (fig. 1). En 2002, l'école reçoit ses propres locaux, au rez-de-chaussée du bâtiment circulaire situé à gauche de l'entrée principale de l'HUDERF, reliés à la structure hospitalière par une galerie afin de permettre aux élèves de ne pas sortir, s'ils doivent se rendre ou séjourner à l'hôpital. (fig. 4-5)



Fig.4. : L'école Robert Dubois sur le site de l'HUDERF (Entrée)



Fig.5. : L'école Robert Dubois sur le site de l'HUDERF (vue aérienne).

## Structure et organisation

L'École Robert Dubois accueille évidemment des jeunes, hospitalisés au sein des différents services de l'hôpital, mais aussi des élèves « convalescents » qui la rejoignent chaque jour en provenance de leur domicile ou lieu de vie (comme n'importe quelle école). Le fait de disposer d'un bâtiment autonome est très rare (dans beaucoup d'hôpitaux ou services pédiatriques, les « classes » sont intégrées aux services) : une belle reconnaissance du travail pédagogique de la part des gestionnaires et des personnels soignants, ce qui permet au jeune de « redevenir sujet d'apprentissages » et de reprendre la maîtrise de son parcours pédagogique, quel qu'il soit, ou encore de se réapproprier son « métier » d'élève.

Si les enseignants de l'école accueillent les élèves dans les classes de l'école, ils se rendent évidemment aussi dans le respect de la « disponibilité » des patients au chevet de ceux qui ne peuvent se déplacer. Les temps de prises en charge au quotidien varient en fonction des soins et de la disponibilité des élèves.

L'École organise des cours aux niveaux maternel, primaire et secondaire. Le but de l'Enseignement spécialisé et de l'Enseignement de type 5 en particulier est d'assurer aux jeunes présentant des difficultés spécifiques, une action pédagogique répondant à leurs besoins et à leurs possibilités.

L'équipe réunit donc un panel de professeurs de tous niveaux et de toutes matières qui organisent de multiples activités dans une approche pluridisciplinaire. Les locaux sont entourés d'un magnifique jardin réservé à l'école, aménagé et géré au quotidien par des bénévoles. Si ce coin de nature peut être un lieu de détente et de bien-être, il a évidemment aussi une fonction didactique.

Des activités sportives adaptées, des cours d'arts graphiques et plastiques sont systématiquement mis à l'horaire et des moments d'éveil musical sont régulièrement organisés, ainsi que des activités extra-muros, adaptées aux spécificités de « nos » jeunes.

L'enseignement de type 5 n'étant pas certificatif, les élèves ont une inscription dans « leur » école ordinaire ou spécialisée avec laquelle L'École Robert Dubois collabore au quotidien, l'objectif à terme étant qu'ils réintègrent ces établissements ; les élèves y sont également préparés aux épreuves certificatives rédigées par la Communauté Française ou aux évaluations organisées par les écoles d'attachement dans le cadre du cursus pédagogique ; ces diverses épreuves peuvent y être éventuellement réalisées, en collaboration avec ces établissements de référence.

À la demande de divers services actifs en Région Bruxelloise et en lien avec son réseau hospitalier, l'École Robert Dubois a, au fil du temps, développé de nouvelles implantations sur d'autres lieux (Anderlecht, Braine-l'Alleud, Érasme, Laeken et Schaerbeek).

## En conclusion - l'objectif ultime

Plus que la matière enseignée, l'important pour les équipes pédagogiques et éducatives de l'École Robert Dubois est la démarche et la remise en route d'un processus cognitif pour chaque élève !

## La Dynastie des Reper : Arbalétriers, Archers, Marionnettiste et Philanthrope bruxellois

François SAMIN,  
Membre fondateur du Cercle d'Histoire de Bruxelles

François Samin (fig. 1) est Archiviste Honoraire aux Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon. Il enrichit une fois de plus notre revue par une étonnante plongée au sein de la famille des Reper dont il retrouve la trace depuis la Moravie jusqu'à Bruxelles. Il met l'accent sur les Reper Arbalétriers.

La rédaction détaille ensuite le rôle d'Adrien Reper dans la tradition des marionnettistes bruxellois.



Fig.1 : François Samin entouré de ses amis des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon

En 1968, l'Ancien Grand Serment des Arbalétriers accueillait en son sein René Reper : ce patronyme n'est pas inconnu des arbalétriers bruxellois, des archers, ni des marionnettistes. Grâce aux écrits du secrétaire général des arbalétriers de l'Ancien Grand Serment, André V. Gillet, et des archives personnelles de l'auteur de ces lignes, remontons le temps à l'époque de l'indépendance de notre territoire, pour trouver une trace de la branche des Reper qui nous intéresse.

Nous rappelons au lecteur qu'à cette époque il était de coutume que père et fils portent le même prénom. Cerise sur le gâteau, ces prénoms sont mentionnés plus ou moins correctement dans les minutiers et parfois remplacés par le surnom de la personne.

La rédaction a souhaité compléter cet article par quelques notes visant à préciser certains aspects de la personnalité de Toone Reper.

### Adrien (Toone) Reper, le patriarche et le philanthrope (1799 – 1891)

Adrien (Toone) Reper <sup>1</sup>, né en 1799, était un patriote et un grand philanthrope. À ces deux mérites, s'ajoute celui qu'il était habile arbalétrier et fin tireur (fig. 2).

Adrien Reper est un fervent défenseur de l'indépendance de nos régions et du jeune royaume. Il affronta avec succès les Bataves au cours des journées de 1830, dans le parc de Bruxelles. Une balle ennemie le blessa au pied et son engagement lui valut une médaille commémorative des combattants de 1830. Plus tard, le journal « Le Tirailleur » du 19 février 1891 rappelle, sous la signature « Milles », qu'en 1848, suivi d'un groupe d'ouvriers, Adrien Reper chassa à coups de trique les républicains qui s'étaient réunis dans l'intention de s'attaquer à la royauté.

1 À Bruxelles, *Toone* est a priori le diminutif d'*Antoine*. Les archives des Arbalétriers et le livre d'Andrée LONGCHEVAL et Luc HONOREZ l'assimilent clairement à *Adrien*. Nous renvoyons le lecteur aux « Notes de la Rédaction » en fin d'article.

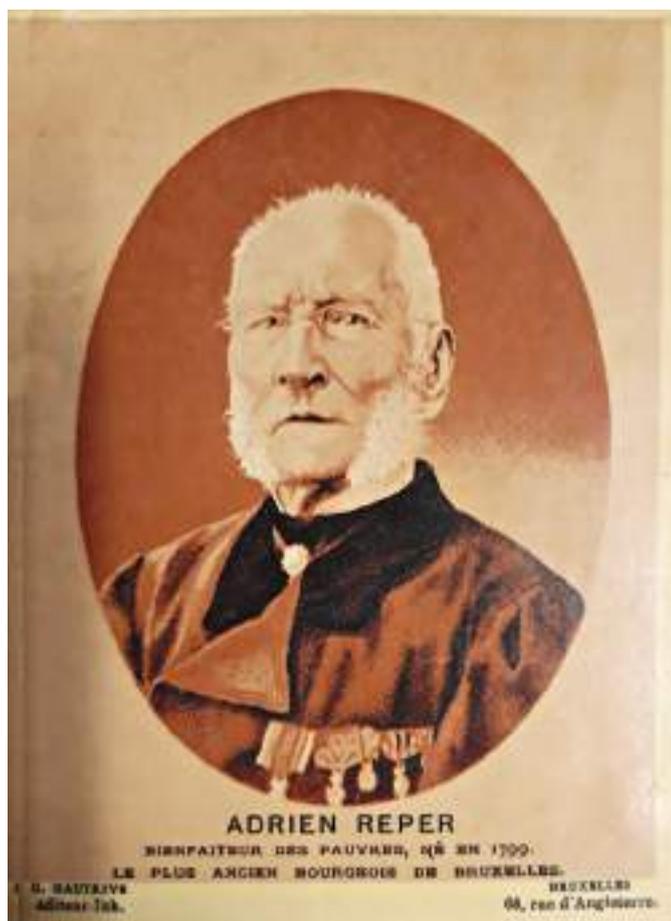


Fig.2 : Adrien Reper (Coll. François Samin)

L'Almanach du Commerce de Bruxelles, année 1878, mentionne un Reper A. dans ses colonnes. Maître tailleur, il demeurait impasse du Sureau n°6, dans le quartier du Grand Hospice. Il fut nommé par le bourgmestre Anspach, inspecteur de l'habillement des employés de l'Hôtel de Ville, mais sa véritable fonction était celle de messager de confiance du bourgmestre. En 1914, l'Almanach n'évoque plus, à la même adresse, que « ép. Reper A. ».

On raconte que personne ne refusait d'aller à la poche quand Adrien Reper se présentait avec son sourire narquois et bonhomme, l'escarcelle vous invitant à y déposer votre obole. Il organisa à Bruxelles les premières *cavalcades philanthropiques*<sup>2</sup>. Le journal « L'Illustration » note dans ses colonnes consacrées à Toone Reper que les produits des concerts, des tombolas, des fêtes en tout genre dont il prit l'initiative en faveur des pauvres, s'élèvent à un total de plus de 600.000 francs (de l'époque).

Toone Reper eut cinq fils ; deux étaient encore en vie en 1891 : l'un comme pensionné de l'administration communale, l'autre comme employé de la Banque Nationale. C'est chez ce dernier qu'il demeura jusqu'à la fin de sa vie. Au total, Adrien Reper eut 87 descendants,

enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ! Ses funérailles furent célébrées le 9 juillet 1891, à 15 heures, en l'église Sainte-Gudule. Il fut conduit à sa dernière demeure par ses anciens compagnons de lutte, les Vieux Combattants de 1830. Ce philanthrope qui a tant fait pour les pauvres est mort pauvre lui-même.

## Les Reper, arbalétriers

Les procès-verbaux du Grand Serment (actuel Ancien Grand Serment des Arbalétriers) constituent la principale source consultée. André V. Gillet y rapporte, sans citer de références, que lors de la tournée à Bruxelles du Tsar de toutes les Russies, à l'occasion de l'exposition universelle de 1910 ou d'une visite protocolaire, celui-ci offrit au Grand Serment un collier serti de nombreux diamants, qui fut gagné au tir par un Reper. À sa mort, ses héritiers se seraient partagé le collier.

La dynastie se développe et les prénoms s'entremêlent.

Une première trace d'un A. [Adrien ?] Reper est relevée en 1830 dans le registre des concours de la Ville de Bruxelles, avec la mention « Saint-Georges à Meulebeek Saint Jean ». Plus tard, un certain Antoine (Toone) Reper y est inscrit comme Membre d'Honneur, en 1850 [s'agit-il, en fait, d'Adrien ?].

Le Moniteur Belge du 25.07.1862 publie en page 3557 : *Le concours du Grand Serment Royal et Noble de l'Arbalète et de la Carabine (...) le local des Brigittines, très bien décoré, regorgeait de monde (...) M. Vervoort, président de la Chambre, arrivé vers le soir, a bien tiré également et le concours terminé, a distribué les prix comme suit :*

- 1<sup>er</sup> prix : M. Martin Reper, Grand Serment.
- 3<sup>e</sup> prix : M. Martin Reper, Grand Serment.

En 1863, lors de la séance de vote pour le renouvellement du Comité du 1<sup>er</sup> juin, les procès-verbaux du Grand Serment nous apprennent que la proposition de Jean Reper de maintenir le Comité en fonction est adoptée à l'unanimité par l'assemblée. Est-ce du même dont parlent les rapports du secrétaire du Grand Serment, en date du 9 juillet 1866 ? On y lit : « M. Reper père est, pour cette année, Roy (...) ». Est-ce le même que nous retrouvons comme président de la société de tir à l'arbalète à balle (*balboog* ou *bolboog*, à Bruxelles) « la Tyrolienne » ?

Le 5 décembre 1866, les fondateurs du Grand Serment acceptent la démission de Messieurs Reper père,

2 Attestées dans tout le pays. Voir p. ex. le Moniteur belge du 21 mars 1851 (partie non officielle, p. 684).

J.B. Reper [*Jean-Baptiste ? Le «Jean» du paragraphe précédent ?*] et M. Reper [*le Martin dont question plus avant ?*]. Il ne semble pas que cette défection soit sérieuse, mais s'inscrive plutôt dans le folklore des « chochetés » bruxelloises, car le 6 septembre 1882, les mêmes rapports du Grand Serment font mention de ce que :

*Le Président donne lecture d'une lettre de M. Reper donnant sa démission de membre de la société, motivant qu'il a payé deux fois ses mensuels et amendes au secrétaire, et que malgré cela, on lui réclame toujours ce qu'il a payé. Le secrétaire, répondant à cette interpellation, a dit qu'il écrira à M. Reper de venir s'expliquer devant la société des faits qu'on lui reproche.*

Quelques semaines plus tard, les choses s'enveniment. Le 4 décembre de la même année, il est acté que la démission donnée à la séance précédente, par M. Reper, est acceptée. Il ne sera dès lors plus question de Reper(s) dans les procès-verbaux de l'Ancien Grand Serment.

### Les Reper dans les procès-verbaux de « La Tyrolienne »

La Société des Arbalétriers et des Carabiniers « La Tyrolienne » de Bruxelles fut fondée en 1840 (1841 sur le drapeau) ; on y tirait avec une arbalète à balle, pour le tir à la perche (fig. 3). Ses membres étaient logés rue de la Vierge-Noire (actuelle rue de la Grande-Île), puis au 100 de la rue de Flandre, à partir de 1925. Ce furent les Tyroliens qui, avec les archers de la rue de Laeken (« Au Saint Jean-Baptiste »), fondèrent l'œuvre philanthropique bien connue du « Sou du Vieillard » (rue de Laeken, 100).



Fig.3 : Arbalète à balle (Photo Samin et Bernaerts)

Entre 1868 et 1886, un *Toone* Reper, transfuge du Grand Serment, figure comme président de la société « La Tyrolienne ». Son action dut y être remarquable, car, le 13 septembre 1931, à l'ouverture d'un « tir de Baes<sup>3</sup> », le président du Grand Serment J. Serverius prononce un discours à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de la Tyrolienne, dont nous extrayons les mots suivants :

*Et voici maintenant quelques noms d'anciens Tyroliens disparus, qui tous se dévouèrent... Toone Reper, le populaire philanthrope bien connu de tous les Bruxellois. Sur une carte lithographiée distribuée dans les écoles de la Ville, ce Reper était qualifié de « premier bourgeois de la ville » ; il organisait des fêtes au profit des nécessiteux et la tradition familiale a toujours colporté que s'il avait conservé seulement le dixième de ce qu'il avait récolté pour les autres, les Reper seraient aujourd'hui une des 200 familles aisées.*

Les Reper sont bons tireurs et très assidus. Du registre des tirs (1867-1928) de la Société Royale Guillaume Tell, une autre société bruxelloise d'arbalétriers à balle, dont les archives appartiennent aujourd'hui à l'Ancien Grand Serment, nous relevons :

- Tir de Baes de 1897 – Reper [*sans prénom*] est tireur n°6 du II<sup>e</sup> peloton (Tyrolienne), ce peloton remporte le 2<sup>e</sup> prix.
- Grand concours de tir organisé par la société Guillaume Tell en son local « Le Chat », 45 rue des Chartreux, le 9 mai 1897, à l'occasion de la Kermesse de Bruxelles. Reper [*idem*] est le 2<sup>e</sup> tireur du I<sup>er</sup> peloton, qui est classé 5<sup>e</sup>.
- Grand tir du 28 août 1898 – Reper [*idem*] est tireur n°2 du 14<sup>e</sup> peloton (Tyrolienne).

Des registres de tir du Grand Serment, nous extrayons :

- Une médaille en argent à fixer sur la poitrine à l'aide d'un ruban aux couleurs nationales, gravée de face : LE Gd S RI ET Nble des ARBtriers BRUXELLES, et au revers : A J. Reper LE PLUS HABILE TIREUR 1856. Une médaille en argent, gravée de face : LE Gd Sment R1 ET Nble DES ARBtriers ET CARABINIERS BRUXELLES, et au revers : A J. Reper LE PLUS HABILE TIREUR 1861.
- Grande médaille en argent doré, suspendue à un collier aux couleurs nationales et gravée, face : D. VERVOORT, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE REPRÉSENTANTS – 26 OCTOBRE 1862, et revers : PRIX D'HONNEUR OFFERT AU GRAND SERMENT ROYAL ET NOBLE DE L'ARBALETE ET DE LA CARABINE – JEAN-FRANÇOIS REPER.
- Concours du 4 septembre 1904 – Reper [*sans prénom*] est tireur n°30 du 7<sup>e</sup> peloton de la « Parfaite Union ». Il gagne 18 fr. et 7,50 fr. en remportant les 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> prix.

La dissolution de la société « La Tyrolienne » fut actée en 1973-74.

3 Le « tir de Baes » ou « tir du Baes » fait référence à la prérogative du patron de la brasserie dans le jardin de laquelle était installée la perche de tir.

## Les Reper, également archers

Plusieurs membres de la dynastie Reper tiraient également à l'arc, comme en attestent deux médailles anonymes offertes par les Archers du Vautour (fig. 4) et le Grand Serment Royal des Archers au Berceau Guillaume Tell (actuellement Saint-Sébastien, ex-rue de Laeken) : l'une est « Prix du Roi » en 1851 ; la seconde a été offerte à la société « la plus nombreuse <sup>4</sup> » (sans date).



Fig.4 : Drapeau de la société du Vautour (Coll François Samin)

Une troisième médaille, nominative cette fois, est gravée d'un côté d'un arc et d'une flèche et du texte : SOUVENIR DU TIR DU KATUIT <sup>5</sup> 1896 ; de l'autre, du texte : SOCIÉTÉ LES FRANCS ARCHERS DU VAUTOUR A LEUR HABILE TIREUR ADRIEN REPER. Cet *Adrien* ne pouvait être le patriarche décrit plus haut, décédé en 1891. On sait par ailleurs que cet autre *Adrien* Reper est un jour parti tirer en Angleterre ; il y a emporté des lauriers, mais en est revenu le teint rouge brique dû à l'abus de scotch et autres pale-ales (...) et ce teint ne l'a quitté qu'à sa mort, peu après (...) dans la quarantaine.

## Un Reper marionnettiste

Le patriarche *Adrien* Reper était montreur de marionnettes et contemporain de plusieurs autres exploitants de *poechenellekelders*. Les notes de la rédaction qui complètent l'article visent à en restituer la chronologie et le lien avec l'actuelle dynastie des Toone.

## Encore des Reper

À titre indicatif, et sans rapport établi avec les Reper dont question plus avant, signalons que l'on peut retrouver dans l'Almanach du Commerce de Bruxelles les adresses suivantes :

- 1906 – Reper *Martin*, rue de l'Éducation 34 (actuellement le dernier tronçon de la rue Dansaert)
- 1910 – Reper *M.*, employé, rue d'Artois 51
- 1910 – Reper *M.*, graveur sur métaux, rue de la Braie 23

## Gaston, Frans et René Reper, ciriers

*René* Reper se rappelle avoir tiré l'arbalète de son oncle *Gaston* lorsque, âgé de 10 ans, il était en vacances à Tournai. Cet oncle, un fils de *Toone*, était un talentueux maître d'armes au régiment des 3<sup>e</sup> Chasseurs à pied, en garnison à Tournai ; il y tirait dans la société Saint Piat, dans le cadre du collège du même nom. La famille conserve, à titre privé, une photo de cette société où l'on voit l'oncle, ses compagnons, et des arbalètes de type « tournaisien » pour tir sur oiseaux fichés sur une perche couchée.

L'oncle *Gaston* était blanchisseur de cire <sup>6</sup>. Il l'achetait à l'état brut, en Afrique, puis la traitait avant de la revendre à des fabricants de cierges. À la même époque, *Frans* Reper, le père de *René* (et frère de *Gaston*), terminait ses études de sculpture à l'académie. À l'instigation de *Gaston*, *Frans* s'essaya au modelage de la cire et installa l'atelier qui servit ensuite à *René*. Bureaux et ateliers étaient situés à l'entrée du boulevard Léopold II, n° 20 (fig. 5).

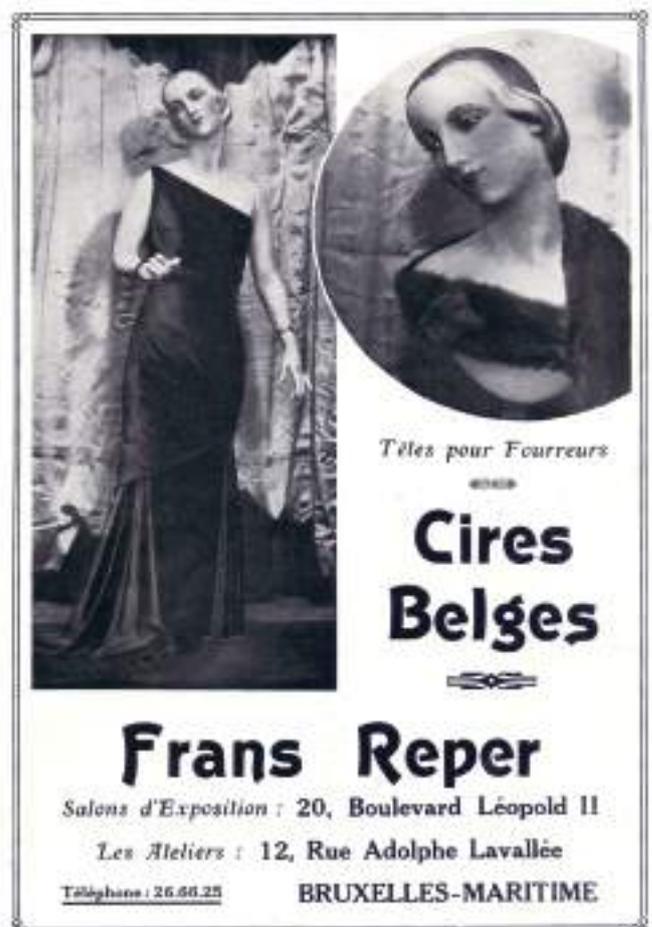


Fig.5 : Publicité Frans Reper (Coll François Samin)

4 Diverses médailles spéciales étaient attribuées, telle celle de la société « la plus nombreuse » (celle ayant fait se déplacer le plus grand nombre de membres) ou celle « du plus loin » (ayant parcouru la plus grande distance, pour participer).

5 Le Tir du *Kat uit* (litt. « du chat dehors »), dernier tir de la saison, rappelle l'époque où les Arbalétriers ou les Archers tiraient dans la cour de leur estaminet préféré. Le terme plaisantait sur le fait qu'après ce dernier tir, le chat du cafetier pouvait sortir sans crainte.

6 Le lecteur intéressé par le dernier cirier de Bruxelles peut consulter l'article signé Christine DAUVISTER dans le VLAN n° 848, du 23 janvier 1980.

René Reper fut un Compagnon actif très apprécié de l'Ancien Grand Serment des Arbalétriers :

- Il entre au sein de la Gilde en 1968 (prestation de serment en 1969 ?).
- En 1974, il participe à l'élaboration du nouveau drapeau.
- Il conçoit le moule, coule et figrole une série de méreaux<sup>7</sup> qui sont utilisés pour la première fois au Tir au Roy – perche, en 1975.
- Le 12.09.1976, une plaque commémorative du 5<sup>e</sup> centenaire du Serment des Arbalétriers de Bruxelles est inaugurée dans la Chapelle de Boondael : elle est due au talent du Compagnon René Reper.
- Il confectionne un moule aux armes du Serment, destiné à reproduire des taques de cheminée en fonte (juin 1977).
- Le premier diplôme de l'Ordre d'Isabelle (promotion 1981) est décerné à René Reper pour « avoir réalisé depuis plus de 10 ans, avec art et maîtrise, et souvent gracieusement, les insignes traditionnels du Serment » (26 avril 1982).
- René Reper complète la Chambre des Maîtres, en 1984.

René Reper décéda le 21 juillet 1989 (fig. 6). Ses funérailles furent célébrées à Linkebeek en l'église Saint-Sébastien. Compagnon discret, affable, complaisant et serviable, René Reper est de la « grande cuvée arbalétrière Reper ».



**René Reper**  
**10 mai 1917 - 2 juillet 1989**

Fig. 6 : In Memoriam de René Reper  
(Coll. François Samin)

## Les derniers Reper ?

Françoise Reper, la fille de René, reprend les rôles familiaux à la mort de son père. Les nièces de René, Annie (épouse A. Gillet) et Andrée (épouse Postiaux),

sont admises à la Gilde des Arbalétriers respectivement en 1970 et 1971.

## Notes de la rédaction

L'utilisation alternée du prénom *Adrien*, la possible confusion avec *Antoine* en cas d'abréviation et l'utilisation du surnom *Toone* créent une certaine difficulté de lecture dans l'article, mais qui ne peut être imputée à l'auteur. Les quelques notes qui suivent précisent la personnalité du « patriarche » *Adrien (Toone) Reper*.

## Adrien Reper, tailleur

Dans leur ouvrage de 1890, « Bruxelles à travers les âges, tome 3 », Henri HYMANS et J. Paul HYMANS (fig. 7) complètent l'image d'*Adrien (Toone) Reper* comme suit (p. 123) :

*Les uniformes des premiers garde-convoi [des Chemins de Fer belges] furent confectionnés par Toone Reper, aujourd'hui l'un des derniers et des plus populaires survivants des combattants de septembre. Toone Reper, l'organisateur des cavalcades, des représentations de bienfaisance, des concerts de charité, dont la vieille et sympathique physionomie est bien connue des Bruxellois, se battit en 1830 aux côtés de Charlier, dit la Jambe de bois. Tous les soirs, après avoir fait le coup de feu, ils rentraient ensemble rue de la Vierge-Noire, 36, chez le père Reper, et ils y mangeaient et y dormaient tranquillement; puis, le lendemain, la bataille recommençait, et ils y retournaient plus ardents. Toone s'établit tailleur et habilla successivement les agents des chemins de fer, la police de Bruxelles et celle de Molenbeek. En 1870, il fut nommé conservateur du vestiaire communal à l'hôtel de ville, où sa besogne consiste à épousseter les uniformes d'agents de police et à les classer dans les rayons. Toone Reper, à cette dignité publique, unit la dignité patriarcale d'un chef de tribu.*

Dans son livre « Des policiers si tranquilles », Luc KEUNINGS, avance, via la légende de la gravure portrait de Toone Reper (mais sans référence précise), qu'en 1848 Toone Reper était un agent provocateur attaché à la police de Bruxelles.

## Adrien Reper, marionnettiste

Dans leur monographie « Toone et les marionnettes de Bruxelles », Andrée LONGCHEVAL et Luc HONOREZ détaillent l'affiliation des « Toone » d'Antoine Genty

<sup>7</sup> Un *méreau* constitue une sorte de « bon-pour », un signe de reconnaissance ou encore, un laissez-passer qui prend la forme la plus commune d'un jeton en métal, plus rarement d'une rondelle de cuir ou en parchemin. (Wikipédia)

(1804–1890) à José Géal<sup>8</sup> (Toone VII), plaçant Adrien (Toone) Reper sur une des branches latérales<sup>9</sup>, sans descendance, des marionnettistes bruxellois (p. 59).



Fig.7 : Toone Reper (Hymans & Hymans)

Les auteurs précisent clairement que « Toone Reper » se nommait Adrien, et mettent en lumière l'origine de la confusion entre les prénoms d'Adrien, d'Antoine et de Toone, attribuable à la presse, comme le prouvent les deux extraits suivants :

- « Le Tireur belge » du 7 février 1886 créa le désordre : [...] un vieillard à lunettes et en redingote à sous-pieds qui a la singulière habitude d'appeler tout le monde Toone. Les auteurs en concluent : *Quoi de plus naturel dès lors qu'on lui donne ce surnom ? On l'appelait Toone Reper. Pour la presse, il devint Antoine Reper.*
- « Le Petit Bleu » du 28 janvier 1900 perpétua la confusion : [...] rappelle l'existence d'Antoine Reper, le vieux combattant de 1830, célèbre sous le nom de « Toone » et créateur du Pouchenelle-Kelder.

En fin de section (p.62), les auteurs précisent la filiation de Toone Reper, en reprenant son prénom correct, grâce à un contact personnel entre José Géal (Toone VII) et René Reper, le cirier, jetant ainsi une lumière sur l'origine de la famille et l'utilisation du prénom de Martin dans la lignée (p. 62) :

[...] un certain René Reper qui désirait l'entretenir d'un ancêtre marionnettiste à Bruxelles. [...] René Reper se présente avec un fascinant tableau généalogique des siens. Il a remonté le temps à la loupe pour découvrir son origine ... en Tchécoslovaquie. Car c'est là qu'un certain Vaclav Rypar, né en 1669, a fondé famille. Par la suite, le patronyme a suivi l'air du temps : Ripper, Ripers, Rupers, et enfin Reper. C'est le nommé Martin Reper, né à Doub en 1732 (en Moravie) qui a franchi nos frontières et s'éteindra à l'hospice Sainte-Gertrude à Bruxelles, en 1823. Il est le grand-père de notre fameux Adrien Reper ou Rupers, dit Toone, tailleur de son état.

Enfin, ils nous offrent un étonnant éclairage sur l'étymologie probable de notre plus célèbre marionnette bruxelloise :

*Adrien Reper, dit Toone, a plusieurs fils. Le deuxième, François (né en 1829), fréquente Catherine De Wael. Le 29 décembre 1849, Catherine accouche d'un garçon, Jean-Baptiste. Né hors mariage, Jean-Baptiste est un De Wael. Toone Reper qui raffolait de son petit-fils, l'aurait longtemps appelé « mon petit De Wael » (De Wael = le Wallon) ou, en Bruxellois, « mon Woltje ». Ce garçonnet serait-il à l'origine de notre célèbre marionnette bruxelloise ?*

## Bibliographie

- Henri Hymans et J. Paul Hymans, *Bruxelles à travers les âges (tome 3)*, Bruylant-Christophe et Cie (Éditeurs), Bruxelles, 1890.
- Luc Keunings, *Des polices si tranquilles*, Presses universitaires de Louvain, 2009. Également disponible sur le web (OpenEdition Books, 2013), sous la référence <https://books.openedition.org/pucl/1623> (consulté en mars 2023).
- Andrée Longcheval et Luc Honorez, *Toone et les marionnettes de Bruxelles*, Ed. Paul Legrain, Bruxelles, 1984.
- L'arbalète dans tous ses états, *Notes et écrits* recueillis par François Samin en collaboration avec Luc Bernaerts, éd. 2009.

8 Nicolas Géal, fils de José Géal, fut intronisé Toone VIII en 2003, soit 19 ans après la sortie de cette monographie.

9 Avec Michel Cautaerts, Moeijer Thoemes (une femme !) et Machieltje, trois personnages bien oubliés depuis.

## Vlek, Bucht, Brol

Jean-Jacques DE GHEYNDT

Dans son adaptation de « La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf » de Jean de la Fontaine (*Jean Van de Poemp* comme on dit chez nous), Virgile (le Bruxellois, pas l'auteur romain du 1<sup>er</sup> siècle avant JC), termine la « moralitaait » de sa fable par ces deux vers :

*Ça sert à rien de se donner un dikkenek,  
On saura jamais faire de l'or avec du vlek.*

Le mot « dikkenek », synonyme de « (*subst.*) stouffer » désigne un vantard ; il apparaît comme titre d'un film de 2006, avec François Damiens. Aucun Bruxellois digne de ce nom ne se reconnaîtra jamais dans ce terme...

Mais à quoi le mot « *vlek* » fait-il référence ?

« Le *vlek* désigne du *brol* ou du *bucht* » vous répondra un *echte Brusselseir*, mais si tu comprends pas ça, hé ben tu sais rien dire en bas de ça ! Alors, écoute bien :

*Vlek*, du moyen-néerlandais *blek* qui a donné le néerlandais actuel *blik*, désigne du fer blanc, c'est-à-dire un métal malléable, de basse qualité. Ce mot est utilisé également pour parler de *soussous*, de picailons, voire de gros sous... et pour toute Marollienne qui se respecte, « *Un peï qui a des vlekskes, ça est un beau parti, ara !* ». Marcel de Schrijver<sup>1</sup> nous régale de l'expression « *Vlekkemuzeek* » qui désigne une musique de très mauvaise qualité, littéralement : un bruit de (couverts de) casseroles ! Notons que « *Vleck* » (avec 'ck') ,est aussi le titre d'un amusant petit livre pour enfants, narrant les aventures de *Vleck* qui vit en enfer, son père étant le diable ! Mais *Vleck* est la honte de son impressionnant paternel : il rate tout ce qu'il entreprend. Le diable ne sait plus quoi faire. Il y a bien une chose que *Vleck* réussit, mais est-ce vraiment un avenir pour le fils du patron de l'enfer ? Ce livre a été traduit en bruxellois français par José Géal<sup>2</sup> (*Toone VII*) sous le même titre : une version encore plus *spoemp* !

*Bucht* apparaît comme fort proche de *vlek*. Aussi dans son « Dictionnaire du Bruxellois », Georges Lebouc<sup>3</sup> leur donne, en première acception, le même sens : « *hors d'usage, objet sans valeur, rebut, vieillerie...* ». On trouve aussi le sens de « *junkfood, malbouffe* ». Cypriaan Verhavert<sup>4</sup>, dans sa très colorée description de la faune bruxelloise, précise qu'une habitante du Bloempanchgang (la rue de l'Abricotier) décida de déménager en raison de l'afflux de « *bucht* » parmi les nouveaux habitants de sa rue ! La forme plus ancienne « *bocht* » était également liée à la notion d'argent, de pactole, ce qui rejoint le sens dérivé de « *vlek* », tel que souligné ci-devant.

*Brol* est synonyme des deux précédents, à l'exception du dérivé pécuniaire. Il étend toutefois son emprise sur la chambre de vos adolescent(e)s dont il désigne le niveau de (dés)orde. La belgitude du mot est à la base du premier album studio de la chanteuse belge Angèle, sorti le 5 octobre 2018. Enfin, et sans transition, pour les néerlandophones, il est curieusement associé à la notion de règles, de sang menstruel ! Et savez-vous comment se traduit ce mot en anglais ? : *brol* !



La pluralité de sens permet dès lors d'affirmer que, si pour un citadin une vieille faux rouillée c'est incontestablement du *brol*, il n'en est pas nécessairement de même pour le conservateur d'un petit musée de la vie rurale. Par contre, s'il s'avère que *la faux* est *un faux* – tu me suis ? alleï, une copie, si tu préfères – alors les deux seront d'accord pour déclarer que c'est du *bucht* !

1 Marcel DE SCHRIJVER, *'t Kakkenesjke – Le dernier-né*, Brusselseir, 2020.

2 José GÉAL (d'après Pascal LEMAÎTRE), *Vleck*, Bruxelles, École des Loisirs, 2012.

3 Georges LÉBOUC, *Dictionnaire du Bruxellois ; Samsa Éd.*, nouvelle édition 2023.

4 Cypriaan VERHAVERT, *Brusselsche Typen*, 1923, écrit : *Vroeger woonde zij in de « Bloedpensgang », maar een zekeren dag was er daar « zooveel gemeenen bucht » komen aangeland dat zij besloot dadelijk te verhuizen.*

## “De Canon van Vlaanderen” – Histoire ou mythologie ?

Claire BILLEN et Roel JACOBS

Roel Jacobs, historien et conférencier, est un contributeur régulier de nos colonnes. Claire Billen est professeure honoraire de l'ULB : Médiéviste au départ, elle est spécialiste de l'histoire urbaine des anciens Pays-Bas.

Le texte que nous vous présentons ci-après nous met en garde, en tant que Bruxellois francophones et néerlandophones, contre les visées nationalistes flamandes et leur impact sur notre devenir à court terme.

Le gouvernement flamand, dominé par la N-VA, mène une vaste offensive identitaire. Pour ceux qui en douteraient, le ministre-président Jan Jambon a mis les points sur les i lors d'une interview par Bart Brinckman dans *De Standaard* du samedi 31 décembre 2022 : « Il est évident que le *Canon* doit promouvoir l'identité flamande. La N-VA est le plus grand parti de cette région et le renforcement de l'identité fait partie de notre programme. Il est donc logique que le gouvernement mette en œuvre une telle mesure, n'est-ce pas ? Sans quoi, nous tromperions les électeurs. C'est ce que nous faisons ... également avec «*Het Verhaal van Vlaanderen*» à la télévision et avec le « Musée virtuel de la Flandre » ... Ce musée virtuel relie notre histoire à tous les musées réels dans le monde. Cette application vous permet d'entrer dans un musée viennois, par exemple, et d'y rechercher immédiatement des œuvres flamandes ».

Dans ce même contexte, début 2023, la série télévisée «*Het Verhaal van Vlaanderen*» a atteint des chiffres d'audience sans précédent. Des historiens réputés y ont contribué, souvent trop heureux de pouvoir communiquer sous une forme s'adressant à un large public. D'autres historiens, et non des moindres, ont exprimé leurs objections à ce format qu'ils jugeaient trop réducteur. Mais même la plupart d'entre eux ont estimé que cette série était plutôt bien construite.

Où se situent alors notre surprise et notre inquiétude ?

La maison de production *De Mensen* nie tout lien entre la présentation de la série «*Verhaal*», un format qu'elle a acheté au Danemark, et l'agenda national flamand. Elle devrait pourtant savoir qu'aujourd'hui un titre tel «*Verhaal van België*» ou «*Verhaal van de Lage Landen*»

(le Benelux et le nord de la France) n'obtiendrait pas l'accord politique nécessaire au financement du projet. Il existe par ailleurs un précédent réalisé lorsque le nationalisme linguistique n'était pas encore prégnant. En 1984, Hugo Claus, l'auteur flamand le plus important à l'époque, a réalisé un film intitulé «*De Leeuw van Vlaanderen*» (Le Lion de Flandre). Dans ce film, le grand acteur flamand Jan Decler se glisse dans la peau du doyen de la corporation des bouchers, à Bruges, Jan Breydel, pour rugir «*De Leeuw van Vlaanderen !*», les bras bien écartés : cette image emblématique n'a pourtant rien à voir avec les faits historiques connus. Et comme il n'était pas question de parler français dans le film, le rôle des méchants Français a été tenu par... des ressortissants du nord des Pays-Bas ! Ultérieurement, Claus s'est distancié de ce péplum, précisant toutefois que la politique de l'époque n'aurait pas alloué de moyens financiers à un canevas basé sur une interprétation différente. Ceci n'empêche pas la VRT de communiquer sur cette production cinématographique, encore récemment, de la manière la plus passéiste qui soit <sup>1</sup>.

Chaque épisode de «*Het Verhaal van Vlaanderen*» est introduit par Tom Waes, (fig. 1) l'une des figures médiatiques les plus en vue en Flandre aujourd'hui, qui se réfère à une carte de la Belgique néerlandophone (en ce compris notre Bruxelles multilingue) et annonce la couleur : « La Flandre ... un petit coin de terre où 6,5 millions d'entre nous vivent, travaillent, habitent. Et ce depuis très longtemps »<sup>2</sup>. La série propose, entre autres, une émission sur la préhistoire, à une époque où la mer du Nord n'existait même pas (sic !), et une autre sur le XIV<sup>e</sup> siècle, où la bataille des Éperons d'Or joue un rôle de premier plan alors que la majeure partie de la Flandre actuelle (le duché de Brabant, le comté de Loon...) n'est

1 <https://www.vrt.be/vrtnu/a-z/de-leeuw-van-vlaanderen/1983/de-leeuw-van-vlaanderen/>

2 “Vlaanderen ... een kleine lap grond waar we met zijn 6,5 miljoen wonen, werken, leven. En dat doen we al heel erg lang.”

même pas évoquée. Dans les derniers épisodes, c'est l'ensemble des anciens Pays-Bas méridionaux (en ce compris la Belgique actuelle) qui constitue le cadre du récit. Dans un sens, ce n'est pas ce qu'auraient préféré les nationalistes flamands, mais par ailleurs, cela permet d'éviter le mouvement d'émancipation flamand du XIX<sup>e</sup> siècle qui n'est en rien un séparatisme linguistique. Enfin, cette approche permet de rester très bref sur la collaboration avec le nazisme, cette tache indélébile sur le nationalisme *politique* flamand.



Fig.1 : Tom Waes

Objectivement, cette série n'est pas mal ficelée, et c'est bien là qu'elle appelle à la vigilance. S'il s'agissait d'une caricature nationaliste, tel le film de Claus, on pourrait facilement la rejeter comme une instrumentalisation de l'histoire. Mais ici, avec prudence et nuance, un amalgame est tissé entre le comté de Flandre de l'Ancien Régime et la partie néerlandophone de la Belgique. Cette approche est accentuée par la réédition de la collection de livres d'Edward De Maesschalck qui prolonge l'émission télévisée. Ainsi, le volume consacré au Moyen Âge s'intitule-t-il « *Les comtes de Flandre* » ... et rien de plus. L'ensemble de la série est présenté comme suit : « L'histoire de la Flandre retrace l'ensemble de notre histoire, depuis le moment où les premiers habitants se sont installés dans nos régions jusqu'à aujourd'hui. Jamais auparavant notre histoire, et la façon dont elle a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui, n'avait été racontée de cette manière ». Une véritable déclaration téléologique<sup>3</sup> ...

3 Téléologie : doctrine philosophique qui repose sur l'idée de finalité, qui considère le monde comme un système de rapports entre moyens et fins.

4 Jo Tollebeek, Marc Boone et Karel van Nieuwenhuysse, *Een canon van Vlaanderen. Motieven en bezwaaren*, KVAB Standpunten 78, Brussel, 2022. <https://kvab.be/nl/standpunten/een-canon-van-vlaanderen>

5 Voir à ce sujet la notice bien synthétisée de Hendrik Callewier, « 1436, Un motet de Guillaume Dufay pour la dédicace de la cathédrale de Florence », dans Marnix Beyen, Marc Boone, Bruno De Wever, Leen Huet, Brigitte Meijns, Harold Polis, Marc Reynebeau, Eric Vanhoute, Guy Vanthemsche, Karel Van Nieuwenhuysse et Karel Verhoeven (dirs.), *Histoire mondiale de la Flandre*, Bruxelles, 2022, pp. 155-160.

6 <https://www.n-va.be/standpunten/confederalisme>

Le « *Canon van Vlaanderen* » doit avoir été rendu public en mai de cette année, peu après la date de rédaction de cet article. Nous nous attendons à ce que les précautions et les nuances y soient encore plus fortement marquées que dans « *Het Verhaal van Vlaanderen* ». Mais cela ne change en rien le contexte général d'une politique nationaliste usant de l'histoire pour alimenter son offensive identitaire. Dans cette perspective, on ne peut que souscrire au fait que « Le Canon conduit à un rétrécissement du regard historique et complique la construction d'une nouvelle société » ... « une conclusion peu rassurante »<sup>4</sup>.

Le Musée virtuel de Flandre n'est pas de meilleur augure. Il ne fait aucun doute qu'il traitera, une fois de plus, des « *Maîtres flamands* ». On y parlera par exemple de Rogier van der Weyden (originaire de Tournai), peintre de la cour de Philippe le Bon (prince de la maison de Valois) à Bruxelles, et de son collaborateur Hans Memling (venu de Seligenstadt, près de Mayence), qui s'installa à Bruges pour peindre les portraits de banquiers italiens. Est-ce là de l'histoire flamande ou européenne ? Et les polyphonistes flamands, qui ont fait carrière à Vienne ou à Venise, à Munich ou à Madrid, et dont la moitié au moins était issue de la partie francophone des Pays-Bas méridionaux, actuellement en Wallonie et en France ? C'est la raison pour laquelle on les désigne en français et en anglais par les vocables « franco-flamands » et « franco-flemish »<sup>5</sup>.

### Un triomphalisme au service de quelle cause ?

Près de la moitié de la Flandre vote aujourd'hui pour des séparatistes linguistiques qui n'ont jamais proposé quoi que ce soit au bénéfice de Bruxelles susceptible d'emporter l'approbation de plus de 10 % de ses habitants. Le moins extrémiste des deux partis séparatistes linguistiques (la N-VA) affirme que « La Belgique est la somme de deux démocraties : la Flandre et la Wallonie ont chacune leurs visions spécifiques sur la sécurité sociale, l'immigration, les impôts, le coût salarial... Ces opinions divergent de plus en plus au cours des dernières décennies »<sup>6</sup>.

Pour en arriver à une telle conclusion, il faut quelque peu manipuler les mathématiques. En effet, lors des élections régionales de 2019, les séparatistes linguistiques en Flandre ont obtenu 43,33 % des voix ; les trois partis traditionnels et Groen 48,78 %. Dans le groupe



Fig.2 : België, Vlaanderen; P Kaerius - Celeberrimi Flandriae Comitatus Typus - 1617

linguistique flamand à Bruxelles, les chiffres étaient respectivement de 26,31 % et 58,93 %. La même année, les trois partis traditionnels et les Verts à Bruxelles ont perdu 16,66 %, mais seulement 1,77 % au profit des séparatistes linguistiques, contre 14,76 % aux nouveaux partis urbains ! Le fossé entre Bruxelles et la Flandre néerlandophone ne s'est donc pas réduit, mais s'est au contraire creusé davantage. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la Flandre et la « Bruxelles néerlandophone » apparaissent comme des réalités distinctes. Et puis, il n'appartient pas aux séparatistes flamands de décider des relations entre la Région bruxelloise et la Région wallonne, entre la Communauté germanophone et la Région wallonne.

Nullement gênée par ces considérations factuelles, la N-VA propose un « choix bruxellois » : « Chaque citoyen bruxellois choisit librement d'adhérer au système flamand ou wallon. (...) Ceux qui choisissent le système flamand bénéficient du même régime que les Flamands dans le reste de la Flandre. (...) Le *package* comprend l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les systèmes de sécurité sociale (soins de santé, allocations familiales, allocations pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental), l'aide sociale (revenu d'intégration, garantie de revenus pour les personnes âgées), les allocations de remplacement de revenus (pension, invalidité, maladie professionnelle, chômage), la médiation en matière d'emploi, les institutions sociales, la protection de la jeunesse, la migration et l'intégration ainsi que le droit de vote pour les parlements flamand et wallon, respectivement ».

Faut-il prendre de telles déclarations au sérieux ?

Ainsi, à Bruxelles, deux voisins de palier paieraient des impôts sur la personne physique différents et bénéficieraient ou non de prestations qui (de plus) seraient calculées sur une base différente selon le système choisi. Il s'agit ni plus ni moins d'un déni complet de ce qu'est la société bruxelloise !

### Dire non avant qu'il ne soit trop tard

Un système politique privé de tout levier culturel est à terme « un oiseau pour le chat ». C'est bien ce que la Région flamande a compris en fusionnant communauté et institutions régionales. Les autres instances du pays sont moins bien outillées à cet égard. Les « universitaires belges » n'existent plus, car depuis 50 ans, ils sont constitutionnellement flamands ou francophones et on leur a retiré, depuis peu, les moyens de se réunir sur de grands projets collectifs. Il en va de même pour les acteurs du monde culturel. Or Bruxelles est le lieu où toute une série d'initiatives de collaboration se maintient encore et dépasse fréquemment, en importance et en signification, ce que chaque communauté pourrait réaliser de son côté. Bien sûr, les questions identitaires ne sont pas au cœur des entreprises. Les Bruxellois rechignent à ce qu'on leur impose de l'extérieur ce terrain de compétition. Donner des voix à la diversité, visibiliser les espaces d'inclusion, conjuguer les efforts pour scruter les facettes les plus variées de la réalité régionale et urbaine<sup>7</sup>, collaborer de manière incessante sur la scène culturelle, de la plus modeste à la plus prestigieuse, voilà ce qui caractérise « notre village d'irréductibles ».

7 <https://bsi.brussels/en/>

# Notre bulletin d'informations

## In memoriam Marie-Christine Lefèbvre-Walraevens

Les bénévoles du Cercle d'Histoire de Bruxelles vous font part de leur tristesse à l'annonce du décès de leur amie Marie-Christine Lefèbvre-Walraevens, qui nous a quittés le 20 mars 2023.

Marie-Christine avait rejoint l'équipe assez récemment, pour reprendre la gestion de la bibliothèque. Ce travail important lui tenait à cœur, tant au niveau du classement proprement dit que de la vérification de l'encodage. Elle travaillait avec passion et partageait sa joie d'être parmi nous, nous égayant de ses bons mots (elle adorait les jeux de mots) et de ses réparties toujours bien ciblées. Elle nous a aussi fait bénéficier de ses conseils avisés en matière de gestion de l'ASBL, un sujet qu'elle maîtrisait parfaitement.

Les premiers contacts avec Marie-Christine sont liés à son livre « *Chers Ancêtres – 150 ans d'une famille bruxelloise* », publié chez Memogrames, en 2020, ainsi que par un article de référence « *Le dépôt de mendicité de la Cambre* », dans la revue n° 155. Elle a également agrémenté les pages de notre Revue par quelques textes sur les parlers bruxellois : « *Quand c'est pas ton jour, tu sais rien là contre...* » (n° 153) ou « *Avoir l'accent !* » (n° 150).



Nous garderons d'elle  
le souvenir  
d'une collègue spitante,  
qui n'avait pas  
sa langue en poche,  
mais toujours avec  
bienveillance !

*Avoir l'accent, enfin, c'est chaque fois qu'on cause,  
Parler sur son pays, en parlant d'autre chose !  
Non, peï, je n'ai pas honte de mon accent tranquille,  
Et je veux qu'il sonne clair, et ronflant, potfermille !  
Et je veux, chaque fois, dans mes villégiatures,  
Emporter mon accent au creux de mes blaftures.  
Mon accent, mais non, ça n'est jamais du vlek !  
Il vous fait emporter l'air de Bruxelles avec...*

(Extrait de « *Avoir l'accent !* »)

### L'équipe des bénévoles s'enrichit de deux nouveaux membres

Le team en charge des collections du Cercle d'Histoire de Bruxelles se voit enrichi de deux nouveaux bénévoles : Mme Sylvie JOTTRAND et M. Paul VAESSEN.

Mme JOTTRAND est une participante active et enthousiaste des conférences et visites guidées organisées par le Cercle.

M. VAESSEN, quant à lui, nous a proposé l'article sur l'École Robert DUBOIS publié dans le présent numéro de notre Revue trimestrielle.

Nous les accueillons avec plaisir et reconnaissance et leur souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.

## Nos activités

### Modalités : se renseigner, réserver et payer

Nous ne pouvons pas vous garantir que l'activité aura lieu. Dès lors avant de réserver une activité :

1° Renseignez-vous si l'activité a bien lieu.

2° Réservez.

3° Payez : versez la somme indiquée pour l'activité au compte du Cercle d'Histoire de Bruxelles:

BE27 0011 6179 5773 BIC : GEBABEBB

Lors du paiement, mentionnez la date de l'activité et le nombre de personnes concernées.

Votre réservation ne sera prise en compte qu'après réception du paiement qui doit se faire au plus tôt.

En cas de désistement, veuillez nous prévenir suffisamment tôt.

Samedi 17 juin 2023, 10h30

### La maison Jamaer

Visite guidée – Marc LEJEUNE – Alain BLOND

Cet immeuble de style néo-Renaissance flamande est la maison personnelle de l'architecte Pierre-Victor Jamaer. Né à Bruxelles en 1825 et décédé en 1902, il devient en 1847 l'architecte de la Ville de Bruxelles. À ce titre, il joue un rôle important dans la vaste restauration de la Grand-Place, fin XVIII<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> siècle. Il participe à divers travaux à l'Hôtel de Ville et à la rénovation de plusieurs maisons de la place. Mais on lui doit surtout l'actuelle Maison du Roi, de style néogothique. On lui reproche d'avoir choisi l'option radicale de démolir l'historique Broodhuis (Maison du pain), plutôt que de la restaurer.

La maison Jamaer est classée depuis le 8 août 1988. Elle a fait l'objet d'importantes restaurations par Alain Blond. On y propose des chambres d'hôtes uniques et on y organise des banquets, cocktails et autres événements sur demande.

**Lieu :** 62, Boulevard de Stalingrad – 1000 Bruxelles  
**PAF 15,-€**



Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

## Folklorissimo



Les Fêtes du Folklore (sous le nom de Folklorissimo) proposent diverses animations pour se plonger au cœur même du patrimoine bruxellois et international, dans le quartier de la Grand-Place et à la statue de Manneken-Pis. Au programme : concerts, cortège de géants, orgue de barbarie, démonstrations, grande tablée, une course folklorique, du tir à l'arbalète (le samedi), etc.

C'est aussi l'occasion de rencontrer l'équipe du Cercle d'Histoire de Bruxelles, de chiner l'un ou l'autre livre, de jouer au jeu des questions sur la Ville, son histoire, son folklore, son inimitable diversité linguistique.

**Lieu :** Grand-Place

**PAF :** *gratuit*

Samedi 21 octobre 2023, 10h30

## Fête du 40<sup>e</sup> anniversaire

Venez nous retrouver dans un lieu prestigieux de notre Belle Ville de Bruxelles ! Discours, évocation, zwanzes seront au programme. Un drink et de petits canapés (ou pains-surprises) attendront les inscrits.

*De nombreux détails sont encore à régler : ils vous seront communiqués ultérieurement !*

[Si vous souhaitez participer à cet événement](#)

Nous vous invitons dès à présent

à vous inscrire à cet événement,

soit par mail : [cehibrux@gmail.com](mailto:cehibrux@gmail.com)

soit par téléphone : 0470 43 32 49

Afin de nous permettre d'évaluer les besoins.

Nous vous recontacterons ultérieurement pour confirmation définitive.



**Lieu :** Salle de la Milice, Hôtel de Ville de Bruxelles

**PAF :** *à déterminer*

Samedi 18 novembre 2023

## 1767-1775 la Ville fête son Prince

Michèle GALAND, Prof. honoraire à l'ULB

Que ce soit pour annoncer les victoires militaires ou les mariages princiers, les fêtes d'Ancien Régime participaient à la communication politique du souverain. Dans les Pays-Bas autrichiens, il en fut de même. Mais les festivités qui se sont déroulées en l'honneur de Charles de Lorraine entre 1767 et 1775 ont pris un tour plus personnel. Ces réjouissances extraordinaires associaient étroitement les membres de la Cour et les différentes composantes de la société à leur prince, particulièrement à Bruxelles, où se trouvait sa résidence principale. Ces célébrations ont par ailleurs eu un impact durable sur la ville, dont l'espace urbain a été profondément transformé à cette occasion.

**Lieu :** Le Petit Chapeau Rond Rouge - Collège Saint-Michel,  
12, Rue Père Eudore Devroye - 1040 Etterbeek  
**PAF :** 12 €



Samedi 16 décembre 2023

## Esprit bruxellois, es-tu encore là ?

Jean-Philippe DELOBEL et l'Université Populaire d'Anderlecht



Le 18 février 2023, une équipe enthousiaste de l'Université Populaire d'Anderlecht épaulée par la caméra et l'expertise de la mise en scène de Jean-Philippe Delobel (Clara ASBL) nous avait régalez par un témoignage vivant sur l'Esprit bruxellois, mix de dérision, d'autodérision et de truculence. Ils posaient la question : Convient-il encore aujourd'hui de le transmettre et de le perpétuer ? La réponse est indubitablement «Non, peut-être ?» Dans ce 2e épisode, ils nous démontrent que Bruxelles est toujours bien vivante !

**Lieu :** Le Petit Chapeau Rond Rouge - Collège Saint-Michel, 12, Rue Père Eudore Devroye - 1040 Etterbeek  
**PAF :** 12 €



# CERCLE D'HISTOIRE DE BRUXELLES

Association sans but lucratif - n° 1323/84

Numéro d'entreprise : 425408445

**Siège social :** CHB c/o Jean-Jacques De Gheyndt - 6, rue de Dinant - 1000 Bruxelles  
**Adresse des locaux :** Mont-de-Piété - 21, rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles  
**Tél. :** 0470/43 32 49  
**Adresse mail :** info@cehibrux.be ou cehibrux@gmail.com  
**Site internet :** www.cehibrux.be  
**Banque IBAN :** BE27 0011 6179 5773 / BIC: GEBABEBB

**Abonnement annuel à la revue du Cercle :** 24,00 €  
**Prix ancien numéro numérisé :** 6,00 €  
**Imprimeur :** Sprl Maxi-Print - 146, rue Léon Théodor - 1090 Bruxelles  
Revue trimestrielle n° I.S.S.N. 0772-215 X.  
**Mise en page revue :** Henri Schaffeneers  
**Relecture textes et traitement iconographie :** Jean-Jacques De Gheyndt et Pierre Vermeire  
**Bibliothèque et Archives :** Régis Maloteau, Sylvie Jottrand, Paul Vaessen et Pierre Vermeire

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CHB

**Président :** Jean-Jacques De Gheyndt  
**Secrétaire :** Pierre Vermeire  
**Trésorier :** Jean-Luc Strale  
**Administratrices et Administrateurs :** Lucile Clément, Claire Debever, Michèle Galand, Régis Maloteau  
**Membre fondateur d'honneur :** François Samin  
**Président honoraire :** Jean Heyblom

Cette revue est éditée avec l'appui de la Ville de Bruxelles (Échevinat de la Culture), de la Commission communautaire française (Cocof) et de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

